

Rapport d'évaluation quinquennale

Secteur des CEC

Préambule

Le présent rapport est à faire parvenir complété au *Service de la Créativité et des Pratiques artistiques en amateur* **au plus tard pour le 30 novembre** de la 4^{ème} année de reconnaissance de votre association en qualité de CEC.

Il vise à vous aider à réaliser votre **auto-évaluation** et, le cas échéant, à préparer la rédaction de votre nouvelle note d'intention (CEC 1 et 2) ou votre nouveau plan d'action (CEC 3 et 4) pour le prochain quinquennat de reconnaissance.

Il est **essentiellement qualitatif** et fera l'objet d'une **rencontre-discussion avec l'Inspecteur (-trice) de votre ressort** chargé(e) de remettre un avis sur le respect des conditions de reconnaissance, sur la qualité et la pertinence des actions menées, ainsi que sur l'exécution de la note d'intention ou du plan d'action.

Il s'agit donc bien ici d'une auto-évaluation, et non d'une description, des activités réalisées sur base de la conformité au décret du 30 avril 2009, mais aussi des critères de la note d'intention/du plan d'action.

Ce document est à compléter et envoyer **pour le 30 novembre** au plus tard :

- En 2 exemplaires papier à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Service Général de l'Action Territoriale
Service de la Créativité et des Pratiques artistiques en Amateur
Thierry Maudoux / Margot Sonnevillie
44, Boulevard Léopold II
1080 Bruxelles

- En version informatique (en 1 PDF) à l'adresse :

creativiteetpratiquesartistiques@cfwb.be

*Pour rappel, l'association qui postule au renouvellement de sa reconnaissance, **au plus tard pour le 31 mars** de la 5^{ème} année de sa reconnaissance, doit compléter le **dossier d'évaluation** (le présent rapport d'évaluation + le rapport annuel d'activités de la 3^{ème} année de reconnaissance) par un **dossier de renouvellement** (cf. formulaire disponible en ligne via <http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?id=4088>) comprenant notamment :*

- *une demande précisant si le renouvellement est sollicité dans la catégorie de reconnaissance initiale ou dans une catégorie différente ;*
- *un rapport d'activités de la 4^{ème} année de la reconnaissance quinquennale ;*
- *en fonction de la catégorie de reconnaissance sollicitée, une nouvelle note d'intention ou un nouveau plan d'action.*

1. Identification de l'association

Nom de l'asbl:

Nom du CEC (si différent) :

Numéro d'entreprise :

Catégorie de reconnaissance :

Adresse du siège social :

CP : Localité :

Adresse du/des lieux habituels d'activité :

CP : Localité :

Téléphone : GSM : Fax :

Année de la reconnaissance quinquennale :

(indiquez à quelle date votre reconnaissance quinquennale a débuté : 1^{er} janvier 2015, 2016,...)

❖ Personne de contact/Correspondant

Nom et Prénom du correspondant du CEC :

Fonction :

Adresse de correspondance .:

CP : Localité :

Téléphone : GSM :

E-mail :

2. Evaluation du respect des conditions de reconnaissance

	Année 1	Année 2	Année 3
Nombre de semaines d'activités / an (Art. 7)			
Nombre total d'heures d'ateliers / an (Art. 9,10,11,12, 1°)			
Nombre total de participants distincts inscrits aux ateliers et projets/an (Art. 9,10,11,12, 5°)			
Nombre d'ateliers de 30h minimum / an (Art. 9,10,11,12, 2°)			
Nombre de participants distincts aux ateliers de 30 h minimum (Art. 9,10,11,12, 3°)			

¹ Ne rentrent en ligne de compte que les participants aux activités relevant du cadre du décret (Art. 5 §1)

Précisez si vous bénéficiez d'un abaissement des normes à 50% ou 25 % en raison de la validation de l'objectif spécifique 1 ou 2 (barrez la ou les mention(s) inutile(s)) :

Abaissement à 50 % / abaissement à 25 %

Avez-vous éprouvé des difficultés à rencontrer les exigences quantitatives de votre catégorie de reconnaissance fixées par le décret durant ces 3 ans et demi ?

Oui / non

Si, oui, expliquez les raisons de ces difficultés

Quels enseignements en tirez-vous pour, le cas échéant, réorienter votre action ?

3. Pertinence et qualité des actions menées

3.1. Démarches créatives

Constatez-vous des avancées, des changements dans la manière de concevoir et de mettre en œuvre **les démarches créatives dans les ateliers au cours de ces trois années et demie ?**

Avez-vous rencontré **des difficultés** au niveau de la **conception**, de la **mise en œuvre**, du **suivi des animateurs,.... ?**

3.2. Projets socio-artistiques

Pour les CEC 3 et 4 uniquement

Quelles avancées /difficultés avez-vous rencontrées pour concevoir et mettre en œuvre **vos projets socio-artistiques** au cours de ces trois années et demi ?

4.3. Expression citoyenne

Pour les CEC 2, 3 et 4

Quelles avancées/difficultés avez-vous rencontrées pour opérationnaliser la notion **d'expression citoyenne** à travers vos activités ?

Donner un exemple concret d'une de vos actions qui vous paraît le mieux rencontrer ce concept d'expression citoyenne.

4. Exécution du plan d'action/ de la note d'intention

En vous **basant sur les rapports d'activités des 3 années précédentes** et des activités de **l'année en cours**, de votre analyse initiale dans le dossier de reconnaissance, des **objectifs** que vous vous étiez fixés pour le quinquennat **dans votre note d'intention/plan d'action**, quels ont été les faits marquants de votre quinquennat et **les évolutions les plus significatives ?**

Quels enseignements en tirez-vous au niveau :

***Uniquement pour les CEC 3 et 4 : pour chaque item, rappelez les objectifs et les indicateurs de réalisation que vous vous étiez donnés dans le plan d'action et précisez si ceux-ci sont atteints ?
Si non, pourquoi ? Etaient-ils pertinents ? Comment les reformuleriez-vous pour les 5 ans à venir ?***

Pour les catégories CEC 1 à 4

1) du public touché, potentiel, la mixité, la participation du public et son implication dans les activités du CEC, ... (à relier au point « Respect des conditions de reconnaissance »)

2) des activités : les disciplines et types d'ateliers développés

3) de l'encadrement : recrutement, formation, rémunération, soutien de la FPCEC...

4) L'ouverture et l'implication du CEC dans son environnement social et culturel, les partenariats développés pour permettre cette implication, la décentralisation éventuelle des activités,...

Pour les CEC 3 et CEC 4 uniquement

5) La mise en contact avec des œuvres et des artistes

6) les outils de communication pour informer le public de son action

7) La mise en valeur des productions, leur diffusion

8) L'organisation du CEC, la gestion de l'équipe,...

Dans le cas de CEC intégrés dans une asbl à objets multiples (Centre culturel, Centre de Jeunes, Org.de jeunesse, Org. D'éducation permanente,...), indiquez les changements éventuels survenus dans les relations et l'organisation interne de l'asbl impliquant ou ayant une répercussion sur le CEC